

BDL CONVICTIONS – PART C

Objectifs et approche d'investissement

BDL Convictions est un fonds Long Only actions européennes (UE + UK + Suisse + Norvège) investi dans des entreprises dont la capitalisation boursière ou le chiffre d'affaires est supérieur à 1 milliard d'euros. La performance du fonds s'appuie sur un processus de sélection des entreprises reposant sur une approche fondamentale et une recherche propriétaire. Le fonds reprend principalement les idées à l'achat du fonds BDL Rempart. BDL Convictions suit une approche "Best-Effort", l'intégralité de son portefeuille est noté ESG (prestataire externe + outil interne QIRA

Profil de risque et de rendement

NIVEAU DE RISQUE - SRI



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an	3 ans	5 ans
Surperformance vs indice	-3.4%	-7.3%	-7.6%
Volatilité du fonds	14.0%	16.9%	20.2%
Volatilité de l'indice	10.7%	14.5%	17.6%
Ratio de Sharpe	1.12	0.32	0.36
Ratio de Sortino	1.72	0.43	0.44
Ratio de Calmar	1.40	0.23	0.17
Tracking Error	7.5%	7.3%	8.7%
Information ratio	2.10	0.74	0.84
Max. drawdown du fonds	-11.3%	-23.7%	-42.3%
Recouvrement (en jrs calendaires)	En cours	155	350

Contacts

Victorien de Gastines

Directeur du développement - Institutionnels

Victorien.degastines@bdlcm.com

06 83 35 67 95

Olivier Mariscal

Responsable commercial - CGPI

Olivier.mariscal@bdlcm.com

06 76 84 11 13

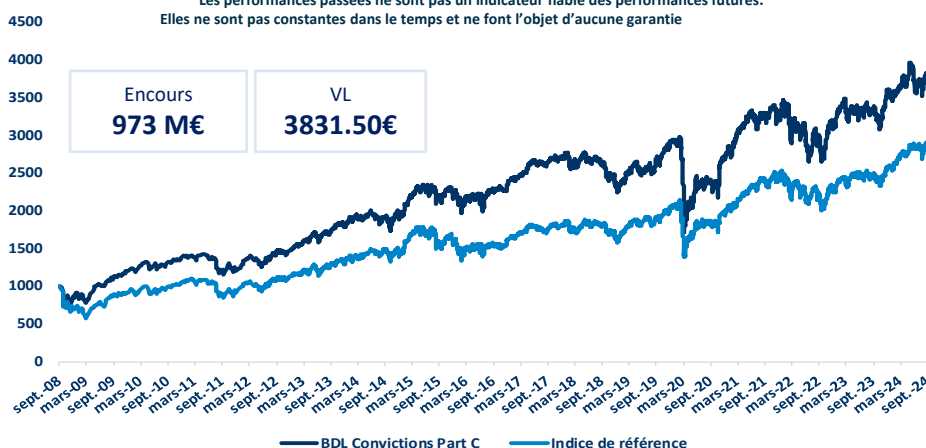
Commentaire de gestion

Au cours du mois de septembre, le fonds BDL Convictions affiche une performance de -0.1% contre un indice de référence à -0.3%.

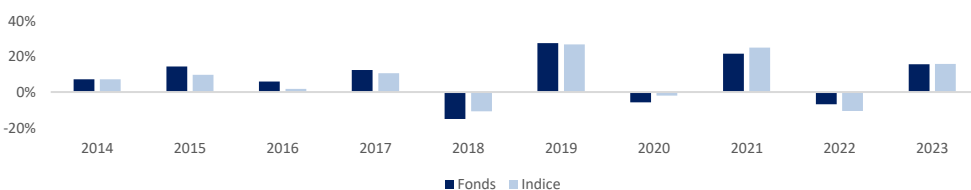
Concernant la performance du portefeuille, Rexel (0.4%) est le principal contributeur positif. Le groupe a fait l'objet d'une offre de rachat de QXO à un prix indicatif de 28 à 28.4€ que le conseil d'administration de Rexel a rejeté le 15 septembre. JD Sports (0.3%) a indiqué avoir des ventes meilleures qu'attendues pour le second trimestre, notamment sur le commerce de détail des vêtements aux Royaume-Uni et USA (65% du chiffre d'affaires à eux deux). Philips (0.3%) a su convaincre les investisseurs, lors d'une conférence sur son campus historique d'Eindhoven, concernant sa capacité d'innovation et ses perspectives de croissance. Elio (0.3%) continue de bénéficier des commentaires du secteur sur une activité soutenue, la réduction du télétravail, et l'inflation du prix des denrées alimentaires qui s'apaise.

A l'inverse, Eiffage (-0.6%) et Vinci (-0.2%) souffrent des hausses de taux d'imposition en France dans le cadre de la préparation du budget 2025. Malgré un environnement peu porteur pour le consommateur américain, notamment dans les lunettes de soleil, le management actuel de Safilo (-0.4%) continue de prouver sa capacité à maintenir les marges et réduire la dette tout en investissant dans ses marques propres. JD Peets (-0.4%) reste le deuxième acteur de café dans le monde. Le groupe a réussi à conserver son profit brut par tasse en 2022/2023 lorsque le prix du café montait. Si le prix baisse il y a un important potentiel de rebond du titre d'autant plus que la valorisation est attractive. Centrica (-0.2%) a été pénalisé par l'incertitude sur son allocation de capital après la réduction de son programme de rachat d'actions, notamment au vu des retards sur le projet de central nucléaire « Sizewell C » au Royaume-Uni.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie



Performances Calendaires



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	7.2%	14.4%	5.9%	12.3%	-15.1%	27.5%	-5.7%	21.6%	-6.9%	15.6%
Indice	7.2%	9.6%	1.7%	10.6%	-10.8%	26.8%	-2.0%	25.0%	-10.7%	15.8%

Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Fonds	6.3%	-0.1%	7.8%	1.2%	6.3%	15.8%	41.8%	17.0%	42.5%	101.3%	283.2%
Indice	11.7%	-0.3%	2.6%	3.7%	11.7%	19.2%	42.1%	24.3%	50.2%	97.8%	190.4%

Performances Annualisées

	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	15.8%	19.1%	5.4%	7.3%	7.2%
Indice	19.2%	19.2%	7.5%	8.5%	7.1%

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de BDL Convictions et au document d'informations clés pour l'investisseur disponible sur <https://www.bdlcm.com/convictions> avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds

BDL CONVICTIONS – PART C

Caractéristiques du compartiment

Gérant : Hughes Beuzelin

Co-gérant : Bastien Bernus

Structure légale : SICAV de droit français

Classification : Actions européennes

Indice de référence : STOXX 600 (dividendes réinvestis)

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : supérieur à 5 ans

Eligibilité : PEA

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement : France, Lux, Allemagne, Belgique, Suisse, Suède, Autriche, Espagne, Singapour

Code ISIN : FR0010651224

Code Bloomberg : BDLCONV FP

Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank France

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : Avant 14:00 CET

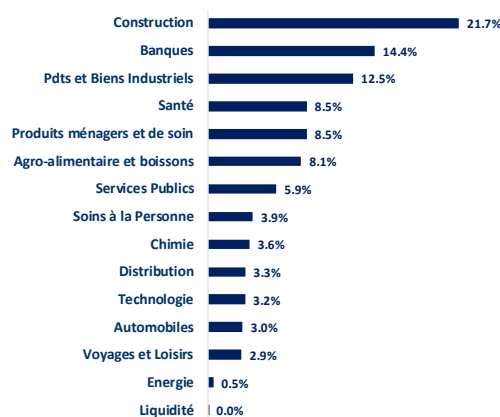
Frais de souscription : 2% Max

Frais de rachat : Néant

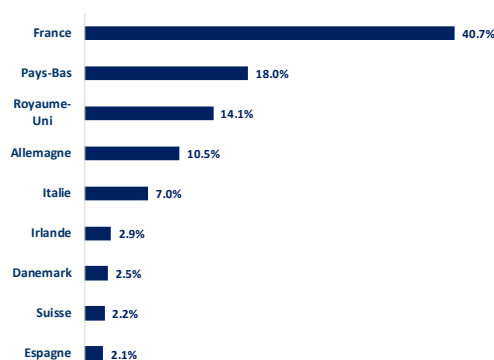
Frais de gestion : 2.00%

Frais de performance : 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé avec High Water Mark

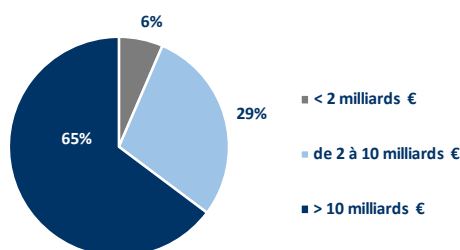
Exposition sectorielle



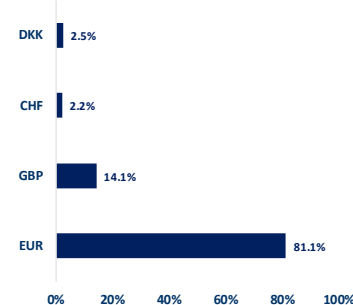
Exposition géographique



Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi



Répartition par devise de l'actif investi



Top positions	Secteur GICS	Pays	Poids
SAINT GOBAIN	Industrie	France	7.7%
VINCI SA	Industrie	France	7.4%
EIFFAGE	Industrie	France	6.6%
KONINKLUKE PHIL	Santé	Pays-Bas	5.3%
ENGIE	Services aux Collectivités	France	3.9%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Nombre total de positions à l'achat	31	28	29	30
Top 5 des positions à l'achat	30.9%	30.3%	28.3%	26.7%
Top 10 des positions à l'achat	49.4%	50.7%	49.7%	47.1%
Exposition nette	100.0%	99.2%	97.4%	94.3%

Les 5 Principaux contributeurs

Sociétés	Contributions
REXEL SA	0.4%
KONINKLUKE PHIL	0.3%
JD SPORTS FASHIO	0.3%
ELIOR GROUP	0.3%
SAINT GOBAIN	0.3%

Les 5 principaux détracteurs

Sociétés	Détracteurs
EIFFAGE	-0.6%
SAFILO GROUP SPA	-0.4%
JDE PEET'S NV	-0.3%
VINCI SA	-0.2%
CENTRICA PLC	-0.2%



BDL CONVICTIONS – PART C

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement/taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Valeurs cycliques : Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.

DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Il est destiné aux investisseurs professionnels français. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu, tels que décrits dans son prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque actions le risque de liquidité. Pour plus d'information sur les risques auxquels un fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (<https://www.bdlcm.com/convictions/>). Les frais de performance de BDL Convictions correspondent à 20% TTC au-delà du SXXR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark, annuellement suite à la clôture de l'exercice du 31/12 ou à la date du rachat. Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en français et en anglais sur le site de BDL Capital Management : <https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires> BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. BDL Capital Management | 24 rue du Rocher 75008 Paris | Tél : +33 1 56 90 50 90 | www.bdlcm.com | SAS au capital de 250 000 € | Paris B 481 094 480 - 6630Z | Agrément AMF n°GP-05000003

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou l'OPCVM sera publiée sur le site internet de BDL Capital Management, <https://www.bdlcm.com>.

Informations à l'attention des investisseurs résident en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le prospectus complet du FCP et derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour auprès du dépositaire jusqu'à 14h. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société.

Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières

applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Dépositaire : CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.